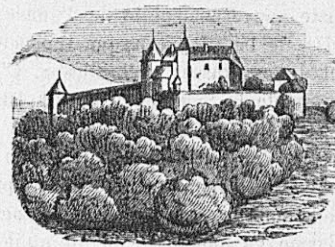




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50

» » 6 mois » 2.—

Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Relames.

Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.

Relames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 14 Août 1885.

## Les menaces de cet automne.

Nous mentionnons les menaces de l'économie agricole qui pèsent si péniblement sur les esprits. Il vaut la peine d'en parler, puisque c'est la source alimentaire du canton qui est en train de se tarir.

Nous éviterons les redites en ne nous appesantissant pas sur la crise des fromages, laquelle va s'accroissant; cette chose est connue de tous. Chaque jour qui s'écoule élargit le gouffre financier et ajoute de nouveaux points noirs à notre horizon. Chaque jour voit s'augmenter le stock des nouveaux fromages dont la vente est encore très problématique, tandis que les anciens continuent à dormir dans les magasins, sans que rien ne fasse prévoir un dénouement à cette ruineuse léthargie.

La dure nécessité fera-t-elle enfin sortir nos fabricants de fromage de la montagne et de la plaine de la routine qui les enlance? Car jamais ils n'ont voulu prendre au sérieux le conseil si souvent répété de ne pas écrémer et de fabriquer du premier choix, lequel se vend toujours. Quand cessera-t-on de répondre à ces conseils désintéressés, par ce dicton routinier: « On a totavi jou fî dimanche »?

A décharge des teneurs de montagnes, nous devons dire qu'ils sont dominés par un très ancien usage, lequel pouvait avoir peut-être sa raison d'être jadis, mais qui, aujourd'hui, est dangereux au premier chef pour l'avenir de notre industrie laitière. Nous voulons parler des baux de montagnes et des locations de vaches et de ces conditions de tant de livres de beurre que l'armailli doit fournir aux propriétaires des montagnes et à ceux des vaches. Il faudra absolument adopter un autre système de baux pour l'avenir et exclure impitoyablement ce qu'on appelle les conditions de beurre.

Nous reviendrons, un autre jour, sur ce point important.

A charge des armaillis, nous devons aussi signaler ce préjugé ou cette sottise de la plupart d'entre eux, qui consiste à faire, chaque semaine, une certaine quantité de beurre, *oua mala*, pour venir le vendre au marché; c'est-à-dire, compromettre toute une partie de fromage, pour retirer quelques francs qui s'en vont souvent en tabac, en vin ou en futilités.

Cette situation de la présente crise fromagère paraissait déjà écrasante et préoccupait vivement les hommes qui regardent au delà des horizons de la routine fribourgeoise.

Mais, aux mécomptes de l'heure actuelle, il faut joindre les appréhensions des années prochaines. Car, ne nous berçons pas d'illusions, la crise se présentera encore. Nous retrouverons sur notre chemin cette concurrence allemande qui a su si habilement capter, par la modicité de ses prix, les acheteurs séculaires de nos fromages, les Turinois.

Deux autres causes d'alarme viennent encore assombrir outre mesure la situation: la pénurie de fourrages et la maladie sur le bétail. Nous ne pouvons rien contre la première, si ce n'est de répéter le conseil qui a déjà été donné dans ce journal: préparer pour une autre année des rigoles d'irrigation afin d'arroser les prés, partout où il y a de l'eau qui peut être utilisée.

La seconde cause d'alarme a été le coup de grâce.

Résumons:

Les fromages d'automne ne se vendant pas, comme tout le fait craindre, ni les teneurs de montagnes, ni les fruitiers ne pourront faire face à leurs engagements. La maladie qui s'étend de proche en proche et qui envahira vraisemblablement tout le pays, se trouvera à son apogée au moment de nos grandes foires d'automne. Par conséquent, barre sur le bétail, pas de vente possible, pas d'argent dans les ménages, surcroît de bêtes dans les écuries et pas de foin pour les nourrir jusqu'au printemps prochain.

Les marchands forains qui, depuis si longtemps, sont fidèles à notre foire de la St-Denis, s'en iront faire leurs acquisitions dans les foires d'Erlenbach, Zweisimmen, etc., etc., où l'on cherchera à les attirer pour les années suivantes.

C'est en frémissant que l'on arrête sa pensée sur l'ensemble de cette perspective.

Jamais, de mémoire d'homme, notre contrée ne s'est trouvée serrée dans une impasse pareille. Et, chose triste à dire, cette perspective de misère n'arrête pas un instant les goûts dépensiers de notre population. Partout, ce ne sont que fêtes, agapes, libations habituelles dans les auberges, absence de soucis; d'économie, pas question. Voici arriver les bénichons et nous doutons fort que la moindre restriction soit apportée aux danses et aux autres fureurs de dépense, dont on devrait s'abstenir cette année.

Nous avons dit que la maladie sur le bétail était le coup de grâce. Il est temps de nous expliquer sur ce malheur qui, dans le cas présent, prend les proportions d'une catastrophe publique.

Il y a des responsabilités. Nous ne sommes pas les seuls à le constater. Le *Fribourgeois* et la *Liberté*, qui sont les organes du pouvoir, ont publié à ce sujet les lignes suivantes:

« Il fallait prendre à temps et sérieusement les mesures nécessaires et on eût évité le développement malheureux de l'heure actuelle. Il en est, à propos de la surlangue, comme dans les incendies: les premiers secours sont les plus importants; une fois que le mal a pris une certaine extension, il ne devient presque plus possible d'en arrêter les progrès ».

Il y a donc eu de l'incurie, des négligences, puisque ces deux journaux, habitués à encenser tout acte administratif, l'avouent. On ne pourra donc pas taxer nos légitimes critiques de partialité et d'esprit d'opposition.

Examinons. Nous citerons tous ceux que la res-

ponsabilité peut atteindre. Le temps des ménagements est passé; la situation est trop grave.

Et d'abord toutes les circonstances concourent à charger de la plus grosse part de responsabilité M. le préfet de Châtel-St-Denis. Ses propres administrés l'accusent et, après eux, les habitants de la Haute Gruyère. Il résulte de l'ensemble des informations que la maladie existait depuis une quinzaine de jours sur le territoire du district de la Veveyse, sans que le gouvernement en fût informé et qu'aucune mesure n'eût été prise. M. le préfet n'a rien fait pour conjurer le péril.

Quoiqu'il en soit, rien n'était plus facile que de circonscrire la maladie lorsqu'elle fit son apparition à l'extrême frontière fribourgeoise dans la Veveyse. Il fallait détacher, non pas trois ou quatre, mais une vingtaine de ces gendarmes qui ne font rien du tout à Fribourg, pour courir au plus pressé, c'est-à-dire établir un cordon sanitaire rigoureux autour du foyer de la maladie, jusqu'à l'extinction de celle-ci.

On ne l'a pas fait.

Pourquoi?

Parce que, disons le mot, le gouvernement a peur. Peu lui importe la détresse et la ruine d'une partie du canton, surtout de ces mauvaises têtes de la Gruyère, pourvu qu'il puisse dormir sur les deux oreilles.

Le commandant de la gendarmerie, cet étranger dont on a si bien arrondi les appointements, ne répond de la sûreté de ce précieux gouvernement que pour autant qu'on n'enlève aucun de ses gendarmes à la garnison de Fribourg. Ce sont ses paroles.

Le préfet de Châtel mérite d'être destitué. Les menaces de l'automne, l'opinion publique, les ruines qui s'amoncellent, réclament cette punition.

On n'en fera rien.

Pourquoi?

Parce que le gouvernement a besoin d'agents électoraux rompus au métier pour mener *scientifiquement* les élections de l'an prochain.

Mais voici la maladie qui prend ses aises et arrive sans être entravée dans la Haute Gruyère.

La configuration des lieux permettait aussi, avec un tantinet d'activité et de rigueur, d'isoler les territoires d'Albeuve et de Lessoc, en faisant respecter, coûte que coûte, les mesures indiquées par MM. les vétérinaires. Pour cela il fallait monter la garde, user au besoin de force et empêcher quelques propriétaires de sortir du territoire mis à ban des pièces de bétail, pendant la nuit; car cela a eu lieu. C'était le cas ou jamais, pour M. le préfet de la Gruyère, de montrer du zèle en payant de sa personne.

Au lieu de cela, l'autorité s'est contentée d'expédier quelques circulaires à effet et n'a rien fait d'efficace.

Pourquoi?

Parce que ces sévérités auraient pu indisposer les incomparables électeurs de la Haute Gruyère et que ceux-ci auraient pu fausser politesse à la

## des yeux.

Eperon, médecin-chef de Clinique ophthalmologique, donnera, à partir de 10 heures, consultations sur les maladies des yeux, à l'Hôtel de la Ville, tous les samedis, de 7 à 11 heures, Hôtel des Trois Rois (H 1350 L) 1554

## MIERRE

Dentiste, chirurgien de la maison dite de l'église. Appareils dentaires. Aurifications. [1470]

à Ormalingen près de Bulle. Correspondance les mardis. (H 3013 Q)

## BULLE

une belle maison de construction, sise en la commune de Bulle, comprenant 2 logements, four pour cuisson, jardins et charmillie. Prix assuré. Vente des plus avancées.

Albert BERTHOUD à Bulle au dit lieu.

A. DAVET.

## de Montbarry.

du MOLÉSON Service d'omnibus. Le plus agréable pied du Moléson. Cureuses: Hydrogène sulfuré, sulfate de magnésie, etc. Cure des voies digestives de la peau, etc. — Scrofulose. Cure de lait.

Hôtel de l'Union à Bulle à 8 h.

Dr. Pégaitz, à l'Union, à Bulle.

## Fasel

affaires, pour le public qu'il a le bureau à Bulle, au 1er étage de la maison de MM. de la Banque populaire. Spécialité de recouvrements et juridiques, représentations et discussions, contentieuses et non contentieuses, etc.

## mnnerres

tionné et garanti. pendant 2 ans de garantie. Installation. Réparation d'anciens mnnerres.

A DISPOSITION.

## Wehner

BULLE. [1407]

## x-four

lière de Bulle,

ULRICH FRÈRES.

mède très efficace re-promptement, d'une douleur et sans

## ux pieds

ons, verrues, breuses attestations etine. Schmiller à Weilheim. r. 1»50. — Dépôts: le: A. Rieter, Paul Denis; H. Wetzstein; etc. (H 81209) [1516]

tyère. Gérant: Ch. Morel



liste gouvernementale de l'année prochaine. « Périsse le bétail plutôt que renoncer à nos fauteuils et à nos grasses prébendes ». C'est la doctrine secrète de la Synagogue du N° 13.

Un individu de Vuadens, du nom sobriquet de Bodet, a sorti du bétail de son troupeau malade pour le conduire à Vuadens, après avoir traversé de nombreux pâturages et passages. Un brave gendarme l'a dénoncé; on dit qu'il est déféré aux tribunaux. Rassurez-vous, sieur Bodet, vous ne serez pas condamné.

Pourquoi ?

Parce que nos tribunaux de première instance, en particulier celui de la Gruyère, enlèvent, pour une vétille, le droit de citoyen à un adversaire politique, mais trouvent toujours moyen de laisser sortir indemnes leurs amis.

Or, le sieur Bodet est de ce nombre.

N'était-ce pas le cas aussi pour MM. les directeurs de l'Intérieur et de la Police de faire acte de présence aux endroits infectés, réchauffer le zèle de leurs subalternes, voir comment on exécutait les ordres donnés et relever le moral des populations en souffrance.

Nous avons vu de plus grands personnages que nos conseillers d'Etat, le roi d'Italie, le roi d'Espagne, le cardinal de Naples et les évêques d'Espagne donner cette preuve de sollicitude aux populations affolées, en temps de choléra.

M. Bossy est resté paisiblement à Fribourg et M. Fournier à Charmey où il est encore, passant son temps à faire des bouquets, occupation où il excelle d'ailleurs. C'est un avantage que M. Fournier a sur son honorable collègue; il sait faire les bouquets, tandis que M. Bossy, cette nullité méconnue, ne sait rien faire du tout.

Et voilà, peuple fribourgeois, en quelles mains tu as placé ta confiance.

Et voilà comme quoi beaucoup d'honorables familles de cultivateurs manqueront probablement de pain cet hiver, par la faute de nos gouvernants ou de leurs agents. Mais peu importe que ce bon et docile peuple souffre, pourvu que les manteaux de plomb continuent à siéger à la chancellerie et que les écus des contribuables sonnent exclusivement dans leurs poches !

## CONFÉDÉRATION

**Club alpin.** — D'accord avec la section des Diablerets, qui donne la fête cette année, le comité du Club alpin suisse l'a ajournée aux 12, 13 et 14 septembre. La réunion aura lieu à Villars-sur-Ollon, situé dans la montagne, à 3 lieues au delà d'Aigle.

**Tir.** — Cinq cents tireurs suisses se sont rendus par train spécial au Tir autrichien d'Innsbruck. Arrivés jeudi soir, à 6 h. ils ont été reçus avec un véritable enthousiasme. La bannière fédérale a été présentée par le major Stiegeler, d'Aarau, président du Comité central de la Société suisse des carabiniers. M. le docteur Schuster, vice-bourgmestre de la ville, a souhaité la bienvenue à nos compatriotes.

Les deux premières coupes sont remportées par MM. Ullmann de St-Gall et D<sup>r</sup> Dörr de Zurich. M. G. Perdonnet à Lausanne a remporté samedi deux coupes et un drapeau d'honneur; M. Calpini, de Sion, a fait la meilleure mouche aux cibles tournantes.

L'empereur François-Joseph a témoigné au président du comité suisse toute la satisfaction qu'il éprouvait de la présence de nombreux tireurs suisses; il a stationné au stand vers un tireur thurgovien qui a fait successivement trois noirs, il l'a félicité et lui a tendu la main.

Le cortège a été magnifique, il y avait au moins 15,000 participants, la colonne suisse se trouvait en tête, le drapeau fédéral chargé de couronnes. Au banquet, M. Stiegeler a vivement remercié pour l'accueil cordial fait aux Suisses. Jusqu'ici 50 coupes et 17 drapeaux sont obtenus par la députation. Le drapeau fédéral a quitté Innsbruck lundi 10 août.

**Traités.** — L'association des corps de métiers à Bâle s'est décidée en faveur de la dénonciation du traité de commerce avec l'Allemagne.

**Instruction agricole.** — Les gouvernements de Lucerne et Zoug ont décidé de faire donner cet hiver des cours agricoles.

**Bétail.** — Le bulletin concernant l'état sanitaire du bétail en Suisse au 1<sup>er</sup> août ne constate aucun cas de péripneumonie contagieuse. En revanche la fièvre aphteuse existe à Zurich dans 1 étable; à Berne, dans 1 étable et 17 pâturages; à Schwytz, dans 18 étables; à Fribourg, dans 15 étables et 7 pâturages; dans les Grisons, dans 50 étables et 43 pâturages; en Argovie, dans 1 étable; dans le Tessin, dans 30 étables et 26 pâturages; Vaud a 26 étables et 66 pâturages atteints; le Valais, 49 étables et 84 pâturages. Total au 1<sup>er</sup> août 191 étables et 243 pâturages, soit une augmentation de 28 étables et 40 pâturages sur le bulletin du 15 juillet dernier. Il n'y a aucun cas de maladie du bétail dans le canton de Genève.

**Berne.** — Une pauvre femme du village de Zollbrück a été étouffée samedi passé pendant qu'elle mangeait des pommes de terre, un morceau s'étant introduit dans le larynx. Un médecin fut appelé aussitôt; il ne put que constater le décès. La victime de ce triste accident avait commis l'imprudance de parler en mangeant.

— La pluie qui est tombée ces jours derniers a à peu près éteint l'incendie des marais du Seeland. On croit que le feu a couvé sous le gazon pendant tout le mois de mai et que plus tard, grâce à l'action de la bise, la couche de tourbe farineuse s'est mise à flamber rapidement. La couche embrasée atteint au moins une profondeur moyenne de trois pieds; il y a plus de 500 poses de brûlées appartenant au domaine de Witzwyl. Une petite maison de peu de valeur a été détruite par le feu.

— Vendredi matin, à 10 1/2 heures, un prisonnier, dont les mains avaient été liées, a réussi à briser les barreaux de la cellule du fourgon où il était enfermé et à sauter du train, dans le parcours de Berne à Fribourg, pendant que le convoi marchait à toute vapeur. Des paysans l'ont vu se diriger vers la forêt de Bremgarten.

**Schwytz.** — Lundi dernier, à 8 heures du soir, à ce que l'on croit, par suite d'un coup de foudre, le feu a détruit complètement la spacieuse cabane de bois construite sur le sommet du Grand-Mythen qui servait fréquemment d'auberge et même de logement pour les nombreux visiteurs de cette belle montagne.

**Zurich.** — M. Welti, aubergiste à Adlisweil, avait été piqué à la main ces jours passés par un insecte; il ne prit pas garde à cette légère blessure, mais bientôt la main enfla, puis le bras, puis le corps entier. Les médecins constatèrent un empoisonnement du sang, M. Welti vient de mourir après d'horribles souffrances.

— On signale l'année 1885 comme ayant été très rémunératrice pour les éleveurs d'abeilles. Un apiculteur de Rellikon a récolté 8 quintaux de miel. A peines vidées, les ruches se garnissaient de nouveau et au bout de 15 jours on pouvait retirer les rayons pleins.

— Un individu a volé à la filiale de Zurich de la Banque fédérale une somme de 26,000 fr.

On a arrêté le caissier, un nommé Muller. La valeur soustraite était contenue dans un portefeuille qu'il n'a pas été possible de prendre depuis le côté public du guichet de la caisse.

**Lucerne.** — Lundi passé, vers 3 1/2 heures après midi, un violent orage a parcouru la contrée d'Escholzmatt, accompagné d'une forte chute de grêle qui heureusement n'a pas été de longue durée; les grêlons atteignaient la grosseur d'œufs de poule et formaient des blocs de glace à angles aigus; les vieilles gens ne se souviennent pas en avoir vu de telle dimension.

Trub, dans le canton de Berne, a été, paraît-il, particulièrement maltraité; on a montré au correspondant du *Vaterland* des grêlons gros comme des pommes de moyenne grandeur.

— La fête de nuit qui a eu lieu samedi sur le lac, en faveur des grêlés, a produit une recette de 3,462 francs.

Les journaux unanimes en font les plus grands éloges.

— L'érection d'un grand monument sur le champ de bataille de Sempach a été décidée en vue du centenaire qui aura lieu l'année prochaine.

**Bâle-Ville.** — Les Bâlois ont fixé aux 10, 11 et 12 juillet 1886 la fête fédérale de gymnastique. Ce ne seront pas les fêtes qui manqueront cette année-là. On célébrera presque en même temps la fête fédérale de chant à St-Gall et le 500<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Sempach.

**Schaffhouse.** — La nouvelle église catholique de Schaffhouse approche de son achèvement. Vendredi arriveront les cloches qui, après avoir été bénies par l'évêque du diocèse de Bâle, Mgr Fiala, seront placées dans le clocher, et appelleront dimanche les membres de la paroisse à la consécration de l'édifice. Après cette cérémonie, le Saint-Sacrement sera porté de la chapelle Sainte-Anne (où se faisait actuellement le service religieux) dans l'église neuve, en grande pompe. L'autorité locale, très tolérante et qui a aidé à la construction, prendra part officiellement à la fête.

**St-Gall.** — Le feu a éclaté, dans la nuit du 7 au 8 août, au château de Wartensee, situé dans la commune de Rorschacherberg. Une partie de ce magnifique bâtiment a été fortement endommagé.

— Du 9 au 23 juillet, on a constaté 245 cas de variole dans le canton de St-Gall. La maladie a surtout atteint les personnes qui n'étaient pas vaccinées.

— Sur l'ordre formel du Conseil fédéral, le gouvernement des Grisons s'est enfin décidé à suspendre les travaux du pont de Ragatz à Maienfeld. La construction était, du reste, presque terminée.

**Vaud.** — Les piqueuses de la fabrique de chaussures Steinhauser, Auckenthaler et C<sup>o</sup>, à Lausanne, se sont mises en grève à propos de l'application d'un nouveau tarif abaissant encore les salaires de ces travailleuses.

— LAUSANNE. — Un nommé Vessaz, qui avait frappé son cheval avec un couteau à la gare du Flon, a été condamné à 40 jours de prison.

**Genève.** — Dimanche dernier s'est ouvert à Lyon, comme nous l'avons annoncé, un grand concours régional de tir. De nombreux Genevois y participent. La Société de tir de campagne prendra part au tir de section pour lequel il y a 31 sections inscrites. Dans la journée de dimanche M. Semadeni, de Genève, a fait la première mouche, la première prime et la seconde coupe.

— Un crime épouvantable vient d'avoir lieu à Genève; une dame Jentet recevait depuis quelque temps les visites d'un nommé Tournier; ces jours derniers, celui-ci, ayant été remercié, tenta une dernière démarche auprès de cette dame; après une violente explication, Tournier a frappé la dame Jentet de plusieurs coups de couteau et ensuite s'est suicidé avec l'arme dont il venait de faire un si triste usage.

— Le rapport médical de M. le D<sup>r</sup> Gosse au sujet de la dame Lombardi vient d'être déposé: il conclut à la responsabilité de la détenue, quoique sous certaines réserves.

— On annonce la mort d'un écrivain populaire romand, collaborateur du *Messenger boiteux*, Mèril Catalan, le pharmacien de Chêne-Bourg, qui s'est éteint presque aveugle, à Carouge où il s'était retiré après la perte douloureuse d'un fils.

## CANTON DE FRIBOURG

Les agriculteurs fribourgeois sont avisés qu'il y aura du 23 au 27 septembre prochain, à Soleure, une exposition de menu bétail (espèce porcine, ovine et caprine).

Les inscriptions doivent être faites jusqu'au 20 août courant.

La société fribourgeoise d'agriculture fera des avantages aux exposants et dans tous les cas leur garantit la gratuité du transport des animaux admis au concours.

Pour des programmes, des feuilles d'inscriptions et autres renseignements s'adresser au bureau de la Société fribourgeoise d'agriculture, rue du Pont-Suspendu, N° 117.

Vu l'extension prise par la fièvre aphteuse dans les districts de la Gruyère et de la Veveyse, le Conseil d'Etat vient d'interdire les foires et marchés dans ces deux districts.

Le libre parcours du menu bétail, chèvres, moutons, etc. est de plus interdit dans ces deux districts, sauf pour les troupeaux surveillés et conduits par des personnes désignées par l'autorité communale.

Les Fribourgeois habitant Paris, unanimes à blâmer l'attitude du gouvernement de Fribourg dans l'affaire du refus de subsides pour la fête cantonale

de gymnastique pour réunir feront un plaisir à bavayer, en refusé si ar

Un ancien d'Illens, vient ces mathématiques examens de

Dimanche temps, sur les, une

sera donnée veillant con

Comme l toujours da taminé sur celui de G outre été c villages de

Gare! ga les précauti que Dieu v

En Fran porte des é le bétail fo bouche des laquelle on salicyclique; tagion par que nous n

Nous liso

Par les t nous croyo ceux qui p pavé des v pes l'air ve la santé du de la Haut treux et qu

Cette ves tres de la nous paraît la plus cha soit possibl et vertes, abîmes; à santes, à

Lessoc aux encore de reuse; à d rama le p cellent hôt vigilant Ed sie, la trui vide rapide rians, des cessibles à assez pour décider à p

Conduit briter quel de délices tristement nous lui di

**Améric** qu'une gra français, q neur génér la peine d écrit au q mander qu gée d'exar mort et de un livre q

— Les samedi à l'immense les parties



de gymnastique d'Estavayer, se cotisent entre eux pour réunir une petite somme d'argent qu'ils se feront un plaisir d'offrir au Comité de la fête d'Estavayer, en compensation du subside qui lui a été refusé si arbitrairement.

Un ancien élève du collège de Fribourg, M. Hott, d'Illens, vient d'obtenir le grade de licencié ès-sciences mathématiques, le premier de sa promotion aux examens de la Sorbonne de Paris.

## GRUYÈRE

Dimanche prochain, 23 courant, en cas de beau temps, sur la place derrière le bâtiment des écoles, une

### Récréation gymnastique

sera donnée par la Section de Bulle, avec le bienveillant concours de la musique de la localité.

(Communiqué.)

### La maladie du bétail.

Comme la tache d'huile, la surlangue se répand toujours davantage. Voilà encore un troupeau contaminé sur le territoire d'Enney et un second sur celui de Grandvillard! La fièvre aphteuse a en outre été constatée dans une étable de chacun des villages de Progens et de Vuadens.

Gare! gare à vous! Prenez donc chacun toutes les précautions possibles pour vous préserver, et que Dieu vous vienne en aide!

En France et en Angleterre on place devant la porte des étables une couche de chaux fusée que le bétail foule en allant à l'abreuvoir; on lave la bouche des bêtes avec de l'eau phéniquée ou dans laquelle on a introduit quelques gouttes d'acide salicylique; et souvent on se préserve de la contagion par ces simples précautions. C'est si simple que nous n'aurions pas de motif de ne pas essayer!

Nous lisons dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* :

### Montbovon.

Par les tropicales chaleurs que nous traversons, nous croyons rendre un véritable service à tous ceux qui peuvent s'enfuir quelques jours loin du pavé des villes et qui vont chercher dans les Alpes l'air velouté des monts, le repos de l'esprit et la santé du corps en leur recommandant ce bijou de la Haute Gruyère qui fait le pendant de Montreux et qui se nomme Montbovon.

Cette verte oasis que baignent les eaux bleuâtres de la Sarine et les flots limpides de l'Hongrin, nous paraît en effet la station d'été la plus douce, la plus charmante et la plus rafraîchissante qu'il soit possible de rêver. Cirque de cimes imposantes et vertes, sentiers fleuris serpentant au bord des abîmes; à demi-lieu la Tine aux gorges mugissantes, à demi-lieu Albeuve et le joli village de Lessoc aux filles sveltes et gracieuses, à demi-lieu encore de vrais chalets et la crème la plus savoureuse; à deux lieues le col de Jaman et le panorama le plus sublime. Puis, au retour, dans l'excellent hôtel-pension tenu par le sympathique et vigilant Ed. Raymond, une table abondante et choisie, la truite à profusion, des vins parfaits, un service rapide et soigné, des visages aimables et souriants, des chambres confortables et des prix accessibles à toutes les bourses, n'en voilà-t-il pas assez pour faire lever le pied des touristes et les décider à partir?

Conduit par le hasard, nous pensions nous y abriter quelques heures, nous y avons coulé dix jours de délices et, à l'heure du départ, nous tournions tristement la tête vers la topaze de la Gruyère et nous lui disions « merci et au revoir. » V.

## ÉTRANGER

**Amérique.** — On mande de Philadelphie qu'une grande activité règne parmi les Canadiens français, qui font circuler des pétitions au gouverneur général pour demander la commutation de la peine de mort prononcée contre Riel. Riel a écrit au consul américain à Winnipeg pour demander qu'une commission internationale soit chargée d'examiner son cas. Il se dit résigné à la mort et demande à écrire sur la révolte des métis un livre qui serait vendu au profit de sa famille.

— Les funérailles du général Grand ont eu lieu samedi à New-York, et par leur solennité et par l'immense concours de citoyens venus de toutes les parties des États-Unis, elles ont eu le caractè

re d'une véritable manifestation nationale. Ce n'était pas seulement New-York qui portait le deuil du général, mais le pays entier: partout le travail était suspendu, les bâtiments publics étaient tendus de noir et les cloches sonnaient à toute volée.

A New-York, dès le matin et jusqu'au coucher du soleil, le canon a tonné.

Vingt-cinq mille hommes de troupes formaient la première partie du cortège, qui précédait le char funèbre, traîné par vingt-quatre chevaux noirs conduits par autant de grooms nègres.

Dans la deuxième partie du cortège, formée par une suite de plusieurs centaines de voitures, venait le président, M. Cleveland, dans une voiture à six chevaux, et tous les dignitaires de l'Etat, ainsi que les ex-présidents, MM. Arthur et Hayes.

Le service religieux a été célébré par deux évêques protestants, l'un presbytérien et l'autre méthodiste. Aucun discours politique n'a été prononcé.

**Asie.** — Une dépêche envoyée par le vicairé apostolique de la Cochinchine orientale en date du 8 août annonce que les missionnaires Poirier, Guegan, Garin, Mace et Martin ont été massacrés avec plus de dix mille chrétiens. Les assassinats et les incendies continuent. Le vicariat est anéanti.

## VARIÉTÉS

### Les chiens enragés.

En lisant dans les journaux de Berne, de Vaud, de Bâle, de Zurich, etc., que le ban est décrété sur les chiens dans les territoires respectifs de ces cantons, il nous est revenu à la mémoire un excellent article d'un vétérinaire allemand que nous avons lu dans une gazette de Berlin de l'année 1880.

Et persuadé d'être utile aux lecteurs de la *Gruyère*, nous leur donnons aujourd'hui un extrait de cet article.

1. C'est une erreur de croire que la rage ne se déclare que par les fortes chaleurs de l'été ou par les grands froids de l'hiver. Soit que la rage se produise spontanément, soit qu'elle provienne de la morsure d'un autre chien enragé, c'est en toute saison qu'on la constate.

2. L'hydrophobie (la peur ou l'horreur de l'eau), qui prend l'homme lorsque par malheur il est atteint de la rage, épargne presque toujours le chien qui boit volontiers de l'eau, du lait ou d'autres liquides.

3. Il n'est pas non plus exact de dire que les chiens enragés courent toujours en avant, la queue serrée entre les jambes, de la bave ou de l'écume à la bouche.

Mais les signes suivants sont à considérer comme des symptômes plus ou moins sûrs de la rage :

a) il se manifeste dans leurs habitudes un changement marqué: ils deviennent tristes, moroses, silencieux, cherchent les lieux sombres, ou bien paraissent inquiets, irascibles et portés à divaguer;

b) les premiers jours de la maladie ils s'éloignent volontiers de la maison où ils ne rentrent qu'après 24 à 48 heures;

c) ils perdent immédiatement l'appétit pour leur nourriture habituelle, mais appréhendent et mâchent de la terre, du bois, de la paille et toutes espèces d'objets;

d) leur aboiement devient singulier. Ils ne répètent pas le ton comme d'habitude, mais ils donnent un cri long, soutenu et plaintif;

e) il en est qui aboient beaucoup; d'autres peu: chez les premiers la voix tend continuellement à baisser;

f) presque tous les chiens enragés éprouvent le besoin de mordre; mais ils mordent plus volontiers d'autres animaux que l'homme. Ils gardent, malgré la fièvre qui les mine, tellement la conscience de ce qu'ils font qu'ils reconnaissent parfaitement leur maître et qu'ils répondent à son appel sans toutefois l'épargner toujours;

g) au cours de la maladie, il se produit un relâchement très prononcé des muscles de la face, de telle sorte que la mâchoire inférieure de l'animal est pendante;

h) les chiens enragés maigrissent rapidement, leur poil se hérissé, leurs yeux deviennent troubles et injectés; ils périssent au bout de 8 à 9 jours.

L'on voit par ces indications qu'il n'est pas toujours facile de reconnaître si un chien est atteint de la rage. Il faut donc que tout propriétaire de chien, sitôt qu'il remarque chez son animal un symptôme suspect, s'adresse incontinent au vétérinaire. Car le maître est plus ou moins toujours responsable des accidents qui peuvent arriver.

Le virus introduit par la morsure d'un chien enragé emploie environ six semaines à se développer dans le corps qui l'a reçu.

Contre la rage une fois déclarée, il n'existe pas de remède; mais il est possible d'empêcher son développement et son apparition en cautérisant immédiatement la plaie avec un fer rouge, en la faisant sucer, ce qui n'offre aucun danger pourvu qu'on n'ait pas d'écorchures aux lèvres ou à la bouche, en la lavant et la pressant avec les doigts en attendant la succion ou la cautérisation. C. S.

### Petites recettes.

Le haricot est un excellent légume. Mais la saison est courte où l'on peut le cueillir au jardin pour l'apporter frais à la cuisine.

Il existe différents procédés de conserver le haricot vert avec sa gousse pour l'hiver. En voici trois aussi simples que peu coûteux.

I.

Prenez des haricots verts, jeunes et tendres sans fils; épiquez-les aux deux extrémités; passez-les 10 minutes à l'eau bouillante avec un peu de sel; retirez-les pour les jeter aussitôt dans l'eau froide; enlevez-les dès qu'ils sont refroidis; égouttez-les; placez-les ainsi, entiers, ou par morceaux s'ils sont trop gros, dans un pot de grès ou de terre; serrez un peu de façon à ne pas laisser de vides. Une fois le pot à peu près rempli, versez du beurre fondu dessus pour fermer hermétiquement.

En hiver vous enlèverez le beurre qui ne reçoit absolument aucune altération de l'opération, et vous puiserez dans votre pot pour les besoins du ménage.

II.

Prenez vos haricots jeunes, tendres et épiquez comme il est dit ci-dessus, passez-les 10 minutes à l'eau bouillante et mettez-les dans des bouteilles que vous soumettez au bain marie. C'est le procédé Appert.

III.

On peut aussi, après que les haricots ont été blanchis à l'eau bouillante et passés à l'eau froide, les enfiler à un fil quelconque et les faire sécher à l'ombre. Quand on veut les cuire, on les met tremper dès la veille dans l'eau tiède.

### Fraisiers.

Les fraisiers peuvent se planter en automne aussi bien qu'au printemps: l'essentiel est qu'ils puissent reprendre vigoureusement avant l'hiver. En plantant en automne, ou mieux, après la mi-août, on peut espérer une récolte déjà l'année suivante.

Les personnes qui désirent se procurer des plantes de grosses fraises de bonne qualité et très rustiques peuvent s'adresser à Mad. Grangier près du pont de la Trême à La-Tour.

Dans le prochain numéro, nous donnerons en résumé quelques instructions d'un spécialiste distingué, M. le comte de Lambertye, sur la culture du fraisier.

### Annonces officielles.

#### BÉNÉFICES D'INVENTAIRE.

Melle Estelle de Creuse à la Solitude, près de Chandossel. — Inscr. à Morat jusqu'au 29 août.  
Succession de Pierre Joseph Grandjean, de Fuyens, en son vivant à Surpierre. — Inscr. à Estavayer jusqu'au 7 septembre.

#### DISCUSSIONS.

- 1° Brullhart, Christophe, feu Jacques, à Heitenried;
- 2° Eltschinger, Jean, feu Ulrich, à Rœsch près Guin.
- 3° Eltschinger, Benoît, feu Ulrich, à la Tuntela, rière Heitenried;
- 4° Lauper, Christophe, feu Joseph, de et au Giffersgraben, près Chevrières;
- 5° Rumo, Joseph, fils de Jean, de et à Mulers, rière Saint-Sylvestre. — Inscriptions au Greffe du Tribunal à Tavel jusqu'au 31 août.
- 6° Succession répudiée de Louis feu Claude Jordan, de Vaulruz, y décédé le 8 juin dernier. — Inscr. à Bulle jusqu'au 7 septembre.
- 7° Urs-Martin Wolhauser, à Fribourg. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 7 septembre.
- 8° Succession répudiée de Denis, feu Pierre Cosandey, en son vivant facteur postal à Rue.
- 9° Jonas feu Jacques Sallin, de Villaz-St-Pierre, fugitif. — Inscr. à Romont jusqu'au 7 septembre.
- 10° Succession répudiée de Romain Vienny, de Bouloz, y décédé le 17 juin écoulé. — Inscr. à Châtel-St-Denis jusqu'au 14 septembre.
- 11° Gottfried Herren, à Charmey. — Inscr. à Morat jusqu'au 5 septembre.
- 12° Succession répudiée de Louis Repond, de Villarvolard, y décédé le 9 mai dernier. — Inscr. à Bulle jusqu'au 21 septembre.
- 13° Anne-Jeanne, Xavier et Joseph Schneuwly, de Fribourg, y domiciliés. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 20 sept.
- 14° Succession répudiée de Pierre feu Jos. Roux, de Villarimboud, y décédé le 3 juillet 1885. — Inscr. à Romont jusqu'au 21 septembre.



**AVIS.**

Les contribuables sont avisés que l'impôt sur les chars à ressort doit être payé au bureau du receveur d'Etat, à partir du 15 août au 15 septembre prochain; passé ce terme, l'amende doit être appliquée.

**Tir à Vaulruz.**

La Société de tir de Vaulruz fera son abbaye ou tir général les **dimanche et lundi 23 et 24 Août** courant. Invitation cordiale. [1564]

**Dimanche 16 Août**  
BONNE  
**MUSIQUE ET DANSE**  
à l'Auberge du Tir.

**On demande à louer**  
desuite à Bulle ou dans les environs un **logement confortable** pour une petite famille. Adresser les offres au bureau du journal qui indiquera. [1563]

**Teinture et Nettoyage à sec**  
**J. C. Schuler à Stammheim**  
PRÈS ZÜRICH.



DÉPOT à Bulle chez M. Pittet-Vienny, négt.; à Fribourg chez M. Ducotterd-Meyer, mercerie, rue de Lausanne; à Romont chez M. Nigg, agent.  
Les prix modérés, l'exécution prompte et très soignée seront la meilleure recommandation. [1507]

**Spécialité de Carabines**  
Martini, carabines et fusils de chasse. Pour chasse au chamois, j'ajoute à ce dernier un canon à balles d'ordonnance, pour 25 fr. — Se recommande [1566] **Gott. Stucky**, armurier, (H 501 F) Grand'Places, Fribourg.

**A vendre**  
au village de **Vuippens**, les **immeubles** appelés « *Le Villard* » et « *Le Pasquier sous la Prax* », comprenant environ 8 poses de bon terrain en pré et champ, jardin, habitation, grange, écurie, remise et étable à porcs. Prix très avantageux. Conditions de paiement favorables. S'adresser à M. Louis Fasel, agent d'affaires, à Bulle. [1558]

**Colonisation du CHILI**  
Rapports officiels très favorables. Réouverture des expéditions de bonnes familles à partir fin Août. Passage très réduit avec avance partielle du gouvernement chilien, donation de 40 hectares par famille, etc. — S'adresser à l'Agence générale d'Emigration, la seule dûment autorisée  
**Ph. Rommel & Co à Bâle**, et à son agent **César Schmidt**, à BULLE. Départs réguliers pour l'Amérique, prix très réduits. [1538]

**On offre à louer**  
un **domaine** de 20 poses, ayant une maraîche de la même étendue, pour le terme de 6 ou 9 années, sous favorables conditions. Le domaine est situé à 20 minutes de Bulle. [1559]  
Le bureau du journal indiquera.

**Avis à MM. les Chasseurs.**  
**Munitions de chasse:** douilles, depuis 3 fr. le cent; douilles métalliques, depuis 8 fr. 50 le cent; bâtes de 200 bourses et 200 cartons, depuis 1 fr. Sertisseurs, extracteurs, etc. etc. — Quelques bons fusils **Lefauchaux** à prix réduits pour les clients ordinaires des munitions. [1565] (O. Fr. 376) **M. Bussard**, rue de Morat 252, Fribourg.

**PENDANT LES CHALEURS**  
nous recommandons la cure complète du véritable  
**COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ**  
à la marque des deux palmiers  
apprécié depuis 12 ans comme réparateur, excellent fortifiant et par sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, mauvaises digestions et la faiblesse générale ou locale. *Eviter les contrefaçons* en exigeant sur chaque flacon la marque des deux palmiers.  
Le litre 5 francs, le demi-litre 2 fr. 50.  
Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ, à MORAT, où chacun peut demander la cinquième édition de l'intéressante brochure gratuite intitulée: *Hygiène et premiers secours en attendant le médecin.* (4705 x) [1522]

**Grand choix de MACHINES AGRICOLES**  
telles que:  
Machines à battre, à main et à manège. Concasseurs d'avoine.  
Hâche-paille de constructions diverses. Coupe-raves.  
Manèges à un et deux chevaux. Pressoirs à fruits et à raisins.  
Nous tenons en outre: Pompes à purin (très avantageux); Auges à porcs en fonte qui sont plus pratiques que celles en bois et en pierre et viennent beaucoup meilleur marché.  
**SCHMID-BERINGER & Cie., Fribourg.**  
Conditions de paiement avantageuses. [1540]

**Avis aux Dames.**  
Façon de nattes depuis fr. 1.50. — Nattes toutes en cheveux depuis fr. 2. — Achat de cheveux coupés et tombés, à des prix avantageux, chez **Aimé Margot, Coiffeur-Parfumeur**, maison de M<sup>me</sup> Placide MOUBA, à Bulle. [1461]

**GRAND DEPOT D'ARDOISES DU VALAIS**  
— 1<sup>re</sup> QUALITÉ —  
chez: **Albert GILLARD**, entrepreneur, et **Jules PASQUIER**, ferblantier. [1513]

**PARATONNERRES.**  
Spécialité d'installations EN TOUS GENRES.  
Système perfectionné; matériaux de 1<sup>er</sup> choix; construction éprouvée par une longue expérience; solidité garantie de bonne conductibilité.  
**Ornementation à volonté.**  
Vérifications et Réparations.  
ETUDES, RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE.  
Installations nombreuses; listes et références à disposition.



**Louis Fatio, Constructeur**  
14, St-Roch, 14 Lausanne.  
Fournisseur de l'Etat et de plusieurs autorités et administrations. [1391]

**Chez Francisco Moret**  
Café du Commerce, Bulle  
**Huile d'olives**  
très fine, à fr. 2.50 le litre.

**On demande**  
une **jeune fille** sachant faire les ouvrages du ménage. — S'adresser au bureau du journal. [1568]

**On demande à louer**  
à la montagne, immédiatement jusqu'au 15 septembre, un **chalet meublé**, avec facilité de communications. Adresser conditions à M. BURNAND, à ORON. [1569] (H 1981 L)

A la Tuilerie Barras à la Tour-de-Trême, on vend des  
**TUILES**  
bonne qualité garantie, à 45 fr. le mille, et de la **bonne chaux**, en en prenant 3 à 4 bosses, à 9 fr. [1553]

**IMPORTANT.**  
Conservez vos dents naturelles et faites remplacer celles qui sont perdues, si vous voulez jouir d'une bonne santé. [1271]  
**CONSULTATIONS GRATUITES**  
en s'adressant à M. F. Bugnon, Chirurgien-Dentiste, à Fribourg, lequel se rendra à Bulle, Hôtel de l'Union, tous les jours de foire.

**Joseph Moura à Bulle.**  
Vins blancs vaudois. — Vins étrangers. — Vins fins en bouteilles, tels que: **Madère, Malaga, Marsala, Malvoisie doux, Bordeaux**, etc. [1423]  
**Vin d'Asti** à fr. 1.50 la bouteille.  
**Epicerie et Liqueurs** diverses.  
**Lessive Phénix véritable.**

**A. DEMIERRE**  
Chirurgien - Dentiste,  
à BULLE, au 2<sup>me</sup> étage de la maison dite des *Chanoines*, près de l'église.  
Extractions de dents. Aurifications. Dents artificielles. [1470]

**Maladies des yeux.**  
Le **Docteur Eperon**, médecin-oculiste, ancien chef de Clinique ophthalmologique à Paris, donnera, à partir du 1<sup>er</sup> août, des consultations sur les maladies des yeux, à **Moudon**, Hôtel de la Poste, tous les *lundis matins*, de 7 à 11 heures, et à **Vevvey**, tous les *samedis matins*, de 9 à 11 heures, Hôtel des Trois Rois. (H 1350 L) ~ 1554

**FROMAGES MAIGRES à vendre.**  
Bons fromages maigres à vendre par pièce, à 40 centimes le 1/2 kilo; se trouvent toujours à la fabrique de beurre [1503] **Glasson & Musy** à Bulle.

**Eaux et Bains de Montbarry.**  
A 40 min. Hôtel-chalet du **MOLÉSON** Service de BULLE d'omnibus  
Altitude 827 m. Site alpestre le plus splendide de la Gruyère, au pied du Moléson.  
**Eaux minérales sulfureuses:** Hydrogène sulfuré, acide carbonique, sulfate de magnésie, etc.  
**Rhumatismes. Maladies des voies digestives et respiratoires, des os, de la peau, etc. — Scrofules. Electrothérapie. Cure de lait.**  
L'omnibus part de l'Hôtel de l'Union à Bulle à 8 h et à 2 heures du jour.  
Médecin: Dr. Pégaitaz.  
Gérant: Alph. Wæber, à l'Union, à Bulle.

**Louis Fasel**  
Agent d'affaires,  
a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau à **Bulle**, au rez-de-chaussée de la maison de MM. Glasson frères, en face de l'*Hôtel des Alpes*, et à côté de la Banque populaire. Il se charge spécialement de recouvrements amiables et juridiques, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires contentieuses et non contentieuses, gérance d'immeubles, etc.

**Paratonnerres**  
Système perfectionné et garanti.  
Vérifiés gratuitement pendant 2 ans après installation.  
Vérification et réparation d'anciens paratonnerres.  
RÉFÉRENCES A DISPOSITION.  
**Gustave Wehner**  
à BULLE. [1407]

**L'Histoire du Drapeau**  
de la Maison-de-Ville de Bulle est maintenant disponible au prix de: 50 centimes l'exemplaire pris à l'imprimerie de la Gruyère, 55 centimes en timbres-postes l'exemplaire envoyé franco par la poste.

**J. Pfister**, médecin à **Ormingen** près Bâle, guérit par correspondance les maladies des voies urinaires. (H 3013 Q)  
Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

**Cors aux pieds**  
cals, durillons, verrues est selon de nombreuses attestations  
**L'Acetine**  
du pharmac. Wankmiller à Weillheim.  
Prix de la boîte fr. 1.50. — Dépôts: **Pharmacies**, à Bulle: A. Rieter, Paul Sudan; **Châtel-St-Denis**: H. Wetzstein; **Romont**: Gust. Comte. (H 81209) [1516]  
Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. More

QUATRIÈME  
PRIX DE L...  
Pour la Suisse  
Pour l'Etran...  
Prix du L...  
On s'abonne...  
Encore  
Sous ce...  
renseignem...  
la triple cr...  
contrée et...  
dernier.  
En ce c...  
nous avous...  
pagation d...  
à qui le p...  
de leur inc...  
Nous ma...  
que d'autre...  
Grâce à...  
de nouvea...  
faisaient re...  
bourgeois, c...  
« ne peut...  
« début et...  
A ce pro...  
rieuses du...  
Que vouliez...  
moyens de...  
c'est-à-dire...  
frontière fri...  
ce brave m...  
leurs il n'e...  
est de jou...  
billard le s...  
Le consei...  
de Police, s...  
tres soucis...  
jour de la...  
il est parti...  
riche flore...  
cupation fav...  
Quant au...  
FEU...  
D